



# Charte du système d'information

## Pour qui?

La charte s'applique à l'institution ainsi qu'à l'ensemble des utilisateurs de son système d'information

## Pourquoi?

L'académie est responsable des données qui lui sont confiées, c'est donc à chacun de nous d'en assurer leur protection. Pour ce faire, il est essentiel de respecter un certain nombre de règles visant à assurer la sécurité, la performance des traitements, la préservation des données et le respect des dispositions légales et réglementaires qui s'imposent.

## Contexte

Les informations que nous manipulons tous les jours sont précieuses et convoitées. Elles sont devenues indispensables à la réalisation de notre mission de service public.

Pourquoi certains sites web sont bloqués ?

Est-ce que je peux installer un logiciel sur mon poste de travail ?

Ai-je le droit d'utiliser ma clé USB ou mon smartphone personnel pour un usage professionnel ?

Qu'est ce que le phishing/filoutage ?

Est-ce que je peux utiliser une image trouvée sur internet pour illustrer un document ?

Téléchargez la charte, trouvez les réponses et posez vos questions sur le site internet [eduline.ac-lille.fr](http://eduline.ac-lille.fr), dans l'onglet thémasite [Sécurité du Système d'Information] (disponible après connexion)